

**Distr. RESTRICTED**

**CRS/2024/DP.11**

**ORIGINAL: FRENCH**

**FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Caribbean regional seminar on the implementation of the Fourth  
International Decade for the Eradication of Colonialism:  
pursuing goals and addressing needs of  
the Non-Self-Governing Territories**

**Caracas, Venezuela (Bolivarian Republic of)**

**14 to 16 May 2024**

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. ANTHONY GEROS**

# **COMITE SPECIAL DE DECOLONISATION DES NATIONS UNIES**

## **SEMINAIRE REGIONAL DE DECOLONISATION**

**(14-16 MAI 2024, CARACAS - VENEZUELA)**

### **EXPOSE DE MR. ANTONY GEROS, EXPERT, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**Madame la Présidente,**

**Mesdames et messieurs les membres du Bureau du Comité,**

**Excellences**

Le Parti Politique « Tavini Huiraatira » est actuellement à la tête des deux institutions politiques de la Polynésie : L'assemblée législative et le Gouvernement. Lorsque le 17 mai 2013, ce parti a obtenu la réinscription de la Polynésie sur la liste des pays et territoire non autonome, c'était pour donner au peuple polynésien, un cadre légal et crédible lui permettant de s'émanciper démocratiquement de sa puissance administrante.

Pour autant, il eut fallu que depuis cette date, le dialogue consacré par le processus d'autodétermination inhérent à notre réinscription sur la liste onusienne soit effectivement ouvert entre les représentants polynésiens et ceux de la puissance administrante.

Qu'en a-t-il été exactement ?

Rien, si ce n'est qu'à la faveur des élections locales de mai 2023, nous nous retrouvons aujourd'hui dans une configuration politique toute différente, puisque c'est le Tavini Huiraatira qui gouverne le pays.

Alors à ce propose, Madame la Présidente, nous avons cru comprendre qu'hier à l'occasion du premier jour du séminaire, Mme l'ambassadrice de France dans le pacifique a initié un commencement de dialogue sur la question de la Polynésie.

En effet, elle a en fait retracé très succinctement le cadre des compétences statutaires de la puissance administrante en Polynésie.

Pour autant, une ambiguïté subsiste : Devons-nous alors considérer que le fameux dialogue tant attendu depuis 2013 entre le territoire non-autonome réinscrit et sa Puissance administrante, aurait enfin pris forme ?

Si tel était le cas, nous ne pouvons que nous en réjouir car il s'agit là d'une avancée majeure dans l'évolution du dossier de décolonisation de notre pays. Toutefois, et vous l'aurez compris, ce dialogue ne saurait se réduire à la simple forme d'un échange de vues sommaire, tel qu'il en a été le cas. En effet, la définition commune d'un calendrier de travail portant sur différents points de discussions bilatérales entre la Puissance administrante et les responsables politiques et dirigeants du Pays sous l'égide de l'O.N.U s'avère alors nécessaire.

En revanche, si tel n'a pas été le cas, nous ne pourrions alors que regretter une fois de plus que notre Puissance administrante poursuit son attitude de déni politique et démocratique à notre endroit. Ce que nous ne souhaitons pas bien évidemment.

Nous attendons une clarification de la part de la délégation française et notamment de Mme l'ambassadrice de France dans le pacifique.

Merci Madame la Présidente.

Antony GEROS,

President de l'assemblée de la Polynési française